



Fiche-action n°S4

Renforcer la coordination des professionnels de l'action sociale de la commune face aux problématiques familiales et publier une brochure pour améliorer l'orientation des familles vers les nombreux lieux d'accompagnement qui ont été créés dans le canton.

Situation et justification :

Si la commune de Bernex n'est confrontée qu'à de très rares conflits familiaux graves, elle n'échappe pas aux nouvelles problématiques familiales très présentes dans les débats publics sur l'insécurité dans nos sociétés. Les transformations de la famille contemporaine correspondent à une remise en cause de la famille traditionnelle, lesquelles peuvent constituer des sources de souffrances, d'angoisses et d'incertitudes consécutivement aux circonstances non exhaustives suivantes :

- Augmentation des séparations et des divorces.¹
- Les familles monoparentales et les familles recomposées représentent aujourd'hui une minorité importante des ménages avec enfants.
- Difficultés à concilier vies professionnelle et familiale – surtout pour les femmes.
- Le mariage et la naissance du premier enfant sont repoussés à une étape plus tardive de la vie.
- Allongement de la période pendant laquelle les jeunes restent dépendants de leurs parents.
- Rupture de formation et difficulté d'accès à l'emploi concernant un nombre croissant de jeunes.
- Saliariat précarisé, chômage, et endettement conduisent le ou les deux parents à affronter des conditions difficiles pour tenter d'équilibrer le budget du ménage.
- Risques d'entraînement dans la consommation d'alcool et de stupéfiants.
- Violence et maltraitance dans le cadre familial.

Face à ces contraintes et à ces situations perturbatrices pour la vie familiale, l'Atelier « *Sécurité et ordre public* » souhaite que l'ensemble des professionnels de l'action sociale de la commune de Bernex renforcent leur coordination pour améliorer l'orientation des familles vers les très nombreux services qui ont été créés à leur intention. L'Atelier suggère également de compléter cet effort de coordination en mettant à la disposition des familles une brochure offrant une vision générale et un regroupement simplifié de l'ensemble des services existants dans la commune et le canton (consultation, aide à la parentalité², médiation et accompagnement).

Objectifs visés :

- ▶ Mettre en évidence les risques que peuvent induire les difficultés familiales, les conflits et les périodes de crises non résolues.
- ▶ Permettre de surmonter efficacement ces situations sur la base des coordonnées des services de consultation et des mesures existantes destinées aux couples, à leurs enfants et à leurs jeunes.
- ▶ Faciliter et encourager les démarches de contact auprès des services adéquats dès les premiers signes avant-coureurs de problèmes familiaux.

.!..

¹ Si depuis un quart de siècle, le divorce apparaît comme la panacée pour sortir des conflits conjugaux, et que les intérêts et l'épanouissement des adultes soulignent l'importance des choix individuels, les enfants ne bénéficient pas de cette liberté de choix et n'éprouvent pas la même disposition pour le changement. Gérard Salem, psychiatre lausannois spécialisé dans les traitements de la famille, souligne la perte d'identité induite par les familles qui se décomposent pour se recomposer ailleurs : « *Il y a tellement de tiers dans chaque famille, que les liens se diluent* ». En outre, il voit de plus en plus de couples qui demandent non pas une aide au divorce, mais qui cherchent à ne pas tout perdre. In : *L'HEBDO, Et si le divorce n'était plus la solution*, N° 39, 25.9.1997.

² « *La parentalité désigne d'une façon très large, la fonction d'être parent, en y incluant à la fois des responsabilités juridiques telles que la loi les définit, des responsabilités morales telles que la socioculture les impose, et des responsabilités éducatives* » (Dictionnaire critique d'action sociale, 1995). Ici, la parentalité est un statut social ouvrant à des droits et à des devoirs ; tandis que pour les psychologues, ce terme désigne un mouvement de maturation psychique qui se développe aussi bien chez la mère (maternité) que chez le père (paternalité, Carel, 1974).

- ▶ Prévenir les aggravations et les répercussions défavorables qu'une absence prolongée d'harmonisation peut induire sur les parcours de vie ultérieurs de l'ensemble des membres d'une cellule familiale.
- ▶ Contribuer à susciter une nouvelle sensibilité face à la hausse du nombre des divorces pour réhabiliter les liens familiaux à long terme.

Pertinence « développement durable » de l'action :

Étant donné l'augmentation des contraintes que les facteurs extérieurs peuvent exercer sur le milieu de vie familial, l'élaboration d'une brochure relative aux problématiques familiales apporterait un élément complémentaire aux actions et aux efforts de coordination mis en œuvre par la commune pour la protection de la famille et de la jeunesse. La diffusion d'un support d'information offrant une visibilité immédiate des nombreuses ressources et services existants face aux problématiques familiales répondrait simultanément aux préoccupations des familles, de leurs enfants, de leurs jeunes, et de l'ensemble des habitants de la commune pour lesquels une minorité de jeunes confrontés à une rupture des liens familiaux constitue un facteur de l'insécurité publique.

Descriptif de l'action :

Publier et distribuer dans tous les foyers de la commune une brochure de sensibilisation aux problématiques conjugales et familiales qui offre la possibilité de savoir à qui s'adresser sans avoir à effectuer des démarches rebutantes. Ceci, en mentionnant les lieux d'accueil, d'écoute, de réflexion, d'information et d'accompagnement (social, juridique) existants dans l'ensemble du canton, ainsi que leurs prestations (consultations, médiation, orientation, aide à la parentalité, groupes parentaux, soutien scolaire, formations, insertion socio-professionnelle, homes d'accueil, associations d'entraide).

Pour susciter l'implication des familles face aux risques que peuvent induire des problèmes non résolus, cette brochure pourrait comprendre (dans un langage aisément compréhensible) les éléments suivants :

- Illustration, par des exemples pratiques, des démarches possibles et des solutions existantes.
- Présentation des diverses alternatives possibles pour un couple en difficulté ou face à un problème familial ainsi que les avantages et inconvénients de chacune d'entre elles.
- Adresses, sites Internet et numéros de téléphone des instances publiques, des principales associations et organismes compétents, ainsi que des lieux de rencontre³.
- Brochure consultable et téléchargeable sur le site Internet de la commune.

Calendrier : Adoption de ces propositions en vue de leur mise en œuvre dans les meilleurs délais.

Nom des responsables : les Conseillers administratifs chargés des domaines social, scolaire et petite enfance, jeunesse ; le président de la Commission municipale "*Sociale, jeunesse*".

Nom des partenaires concernés : Service social communal, Centre d'Action Sociale et de Santé, organismes et associations à disposition des familles confrontées à des difficultés (liste non exhaustive ci-annexée), la FAS'e et les Travailleurs sociaux « hors murs », associations de parents d'élèves, Office d'orientation et de formation professionnelle et continue (OFPC), responsables de l'accompagnement éducatif libre.

Budget : à évaluer.

Indicateurs de développement durable :

- Informations communiquées par les Services communaux chargés de développer une aide spécialisée auprès des familles confrontées à un problème, un conflit ou à une période de crise. Ceci, sur la base des témoignages reçus par ceux-ci de la part des familles ayant bénéficié de prestations de conseil ou d'accompagnement auprès d'organismes privés, publics et associatifs.

Suivi et amélioration continue :

- Bilans annuels permettant de s'enquérir du degré de satisfaction résultant d'un effort de coordination et de la distribution dans tous les foyers d'une brochure relative aux problématiques familiales.
- Lors des mises à jour ultérieures de la brochure, combler les lacunes sur la base des informations communiquées au fil des ans par les responsables et partenaires concernés.

./..

³ Notons que l'Atelier « Petite enfance et jeunesse » (cf. sa fiche-action No 1) propose la mise en place d'une plate-forme de coordination et d'aiguillage dont les activités s'appliqueraient, entre autres, à diffuser les informations relatives aux actions dans les domaines éducatifs et sociaux, ainsi qu'à la mise en relation des personnes, des associations et des groupes, en fonction de leurs intérêts ou préoccupations.



ANNEXE DE LA FICHE-ACTION N°S4

Liste non exhaustive d'instances privées et publiques, de fondations et d'associations œuvrant dans le domaine des problématiques familiales :

- ▶ **Centre d'action sociale et de santé (CASS).**
- ▶ **Association Espace Famille (Bernex).**
- ▶ **CLUB M'AIDE** – Association pour l'accueil familial de Bernex-Confignon.
- ▶ **École des Parents (EP).**
- ▶ **www.familles-ge.ch** – Site Internet de la Commission cantonale de la famille, Département de l'action sociale et de la santé, la maintenance du site est assurée par les services de Pro Juventute-Genève.
- ▶ **Infor Familles** – centre de documentation sur la famille, lieu d'accueil, d'information et de rencontre avec des professionnels, proposé par Pro Juventute-Genève.
- ▶ **Association genevoise pour les droits de la femme (AGDF).**
- ▶ **Consultations de couple** – Centre d'Information Familiale et de Régulation des Naissances (CIFERN).
- ▶ **Consultation Familles** – Centre social protestant (CSP).
- ▶ **Office protestant de consultations conjugales et familiales (OPCCF).**
- ▶ **Couple et Famille** (Office catholique de consultations conjugales et familiales).
- ▶ **Mouvement de la condition paternelle pour une égalité parentale (MCP).**
- ▶ **Association des familles monoparentales (AFM).**
- ▶ **F-INFORMATION** – un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour les femmes et les familles.
- ▶ **Mouvement Populaire des Familles (MPF).**
- ▶ **Le Cerf-Volant** – objectifs : rompre l'isolement que rencontrent certaines familles et offrir un lieu de communication et de partage, favoriser les contacts entre enfants et préparer adultes et enfants aux séparations. Trois professionnel(le)s dans le domaine de la petite enfance et de la parentalité accueillent parents et enfants.
- ▶ **Allô-parents (EP)** – permanence téléphonique pour partager "à chaud" une difficulté familiale ou éducative.
- ▶ **Association genevoise de thérapies familiales (AGTF).**
- ▶ **Familles en marche** – développe des projets en lien avec les pensions alimentaires et les structures d'accueil.
- ▶ **Association parents de jumeaux, triples et plus.**
- ▶ **Hyperactif - 'un enfant comme les autres'** – groupe de parents concernés par les problèmes d'hyperactivité, de déficit d'attention, de dyslexie, de violence, de troubles du comportement, d'autisme, d'apprentissage, etc. de leurs enfants. Conseils et partage.
- ▶ **Service de protection de la jeunesse (PDJ)** – Service social de prévention à la disposition des jeunes et de leurs familles. Domaines d'activités : consultation et appui éducatif aux parents, évaluations de situations familiales, surveillance des lieux d'accueil pour mineurs (foyers d'éducation spécialisée, familles d'accueil, crèches et jardins d'enfants), juridiction pour enfants.
- ▶ **Service social des écoles du secondaire postobligatoire** – chaque établissement postobligatoire est doté d'un service social à la disposition des élèves et des apprentis qui nécessitent de l'aide afin de poursuivre leur formation dans les meilleures conditions possibles. Les maîtres et les parents peuvent également y faire appel. Le type de situations rencontrées peut relever de difficultés personnelles ou en lien avec la famille, l'école, le lieu d'apprentissage, et également de réflexions concernant l'avenir du jeune, questions financières, etc.
- ▶ **Association des répétitoires (AJETA ARA)** – cours d'appui (leçons particulières ou collectives) et soutien pédagogique pour les élèves du primaire, du cycle d'orientation, du secondaire postobligatoire ou apprentis ayant des difficultés scolaires.
- ▶ **Fondation pour l'animation socioculturelle (FASE).**
- ▶ **Délégation à la jeunesse** – a pour but de répondre, avec une équipe de travailleurs sociaux hors murs, au mal-être d'une partie de la jeunesse. Dispositif souple qui vise à faciliter le travail des différents partenaires et mieux coordonner leurs interventions en réseau.
- ▶ **VOIE F** – espace de formation pour les femmes.
- ▶ **Association zone bleue** – halte-garderie et lieu d'insertion socioprofessionnelle.
- ▶ **Centre éducatif de formation professionnelle initiale (CEFI/SGIPA).**
- ▶ **Carrefour Prévention.**
- ▶ **Le Trait d'Union / accueil parents-enfants (HUG)** – accueil s'adressant spécifiquement à des parents ayant présenté ou présentant une dépendance (produits, alcool) avec enfants; ouvert aux proches de l'enfant (grands-parents, etc.) et aux futurs parents.
- ▶ **AL-ANON/ALATEEN** – aide aux familles, enfants et amis d'alcooliques.
- ▶ **Antenne drogue familles** – (AGPCD ADF).
- ▶ **Solidarité Femmes** – vient en aide aux femmes victimes de violence conjugale ainsi qu'à leurs enfants.
- ▶ **Association VIRES** – organisme de traitement et de prévention de la violence exercée dans le couple.

. / ..



- ▶ **Viol-Secours** – aide directe, soutien aux femmes dès 16 ans ayant subi des violences sexuelles dans un passé proche ou lointain.
- ▶ **Centre de consultation pour les victimes d'abus sexuels (CTAS).**
- ▶ **LAVI** Centre de consultation pour victimes de toute forme de violence – les centres LAVI (Loi sur l'aide aux victimes d'infractions) ont été créés pour garantir une plus grande protection aux victimes de violences.
- ▶ **Consultation interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence (CIMPV/HUG).**
- ▶ **SOS-Enfants Genève** – une écoute téléphonique anonyme et confidentielle 7j/7 et 24h/24 par le biais du 147.
- ▶ **Infor Jeunes** – Centre d'information (IJI/HG).
- ▶ **Païdos Association** – offrir des espaces et des projets d'intégration, de réinsertion et de soins aux enfants et adolescents ; sensibiliser aux phénomènes d'exclusion et les prévenir; amener une meilleure compréhension des problématiques qui touchent les adolescents.
- ▶ **www.Ciao.ch** – le site d'information pour les ados, outil de prévention dans les domaines des drogues, de la sexualité et des mauvais traitements. Permet aux jeunes de poser des questions de manière anonyme.
- ▶ **Unité de prévention pour adolescent(e)s (UPADOS).**
- ▶ **Juris Conseil Junior** – consultations juridiques téléphoniques gratuites pour enfants, adolescents et jeunes adultes.
- ▶ **Le Biceps** – lieu d'écoute et d'information pour enfants, adolescents et jeunes adultes, confrontés aux troubles psychiques dans leur famille (symptômes, traitements, relations familiales, risques, etc.).
- ▶ **Pluriels** – Centre de consultations et d'études ethno-psychologiques pour migrants.
- ▶ **Rien ne va plus** – Centre de prévention du jeu.
- ▶ **Groupe de NT de protection de la famille et de l'individu (GPFI)** – étudie les mouvements ou organisations sectaires qui dérivent, assiste les victimes et les familles de victimes, prépare les dossiers en cas de litige de tous ordres concernant les individus et les familles.
- ▶ **Voir vieillir ses parents** – Pro Senectute – groupe de parole destiné aux personnes préoccupées par le vieillissement de leur(s) parent(s) et qui souhaitent s'informer, partager, prendre du recul.
- ▶ **Alter Ego-section genevoise** – Association contre la maltraitance envers les personnes âgées. Alter-Ego a pour but de promouvoir la dignité et le respect des personnes âgées au sein de la société, en particulier en luttant pour prévenir la violence familiale, de voisinage ou institutionnelle à leur égard.
- ▶ **Groupe de parole pour personnes en deuil** – Croix-Rouge genevoise.

